

De: Jacques Airoidi challengefoulees32@orange.fr 
Objet: Résultat course
Date: 9 août 2018 11:24
À: randomassylvaine@gmail.com



Bonjour,

Je ne comprends pas l'attitude persistante de certains organisateurs de course du département du GERS à ne pas accepter de partenariat avec le "Challenge régional foulées 32 ».

D'après le pointage course du 29 juillet 2018 il s'avère que 33 athlètes susceptibles d'être récompensés au CH R F 32 ont pris le départ suivant document numérisé ci-joint.

Il est certain que si votre course n'était pas référencé au CH R F 32 vous auriez eu un déficit d'au moins 10 coureurs.

Le CH R F 32 ne participe pas hors GERS sans partenariat et tous les organisateurs nous accueillent les bras ouverts sachant que dans tous ces départements il y a des challenges interne départementaux.

De ce fait sans partenariat votre course ne sera plus référencé au CH R F 32.
Amitiés sportives.

